

VIVRE À

MELLE

AUTOMNE 2023

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #123

DE NOUVEAUX
ESPACES D'ENGAGEMENT

LE DOSSIER

LES ÉCOLIERS
EN VISITE À LA MAIRIE

ZOOM SUR

LE TRÉSOR
À DÉCOUVRIR

VOTRE CCAS
PLUS QUE JAMAIS
À L'ÉCOUTE

Rétrospective en images



25 mai 2023

Inauguration de 20 logements dans la nouvelle résidence sociale de l'association L'Escale à Melle.



11 août 2023

La ville de Melle s'implique pour soutenir les commerçants et producteurs en proposant tout l'été animations et musique au marché.



18 août 2023



4 août 2023



26 août 2023

*Nuit de Saint-Hilaire - Madrigal Festin, Cie des Xylophages
Quand une violoncelliste rencontre une chanteuse lyrique...*



2 septembre 2023

Le forum des Associations proposé par l'OSAPAM permet de découvrir et d'échanger avec les associations melloises.



20 juillet 2023

Dans le cadre de Ménéoc Plage, Le Bêta-Lab a organisé pour la 2^e année consécutive un marché de créateurs et artistes locaux.



- 2 | RÉTROSPECTIVE EN IMAGES
- 3 | L'ÉDITO DU MAIRE
- 4 | La ville et vous
Nouvelle gouvernance
- 6 | LE DOSSIER
Enfance & Jeunesse
- 10 | Aménagement/Urbanisme
- 11 | Environnement
- 12 | ZOOM SUR
Le Trésor
- 14 | Vie sociale
- 15 | Vie citoyenne
- 16 | Actualités sportives
- 17 | Infos communautaires
- 18 | Agenda et Infos pratiques
- 19 | Tribune des élus
- 20 | LA P'TITE HISTOÛÈRE

HABITER AUTREMENT

À la fin du mois d'octobre, vous recevrez un hors-série de votre journal municipal. Il aura pour objet de vous restituer les études et les réflexions menées depuis près de deux ans permettant de projeter l'aménagement de notre commune pour les quinze années à venir. Pour autant plusieurs projets sont déjà en cours de réalisation ou d'expérimentation. Le chantier de la Micro-Folie va bientôt débiter pour une ouverture début 2024, ce sera la première étape de notre souhait d'habiter le patrimoine en général et l'Hôtel de Ménoc en particulier. Dans cette édition, vous pourrez aussi découvrir "Le trésor", ce collectif qui installe progressivement plus de dix activités de l'économie créative et artisanale dans des locaux laissés vacants en centre-ville par les services des impôts.

Un autre travail très important de planification, mais celui-ci à l'échelle de la Communauté de Communes, est le PLUiH, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat. À l'horizon de la fin de ce mandat, le Pays Mellois se sera doté de règles d'urbanisme communes. Ce PLUi devra prendre en compte les nouvelles réglementations nationales et en particulier le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), c'est à dire que nous devons d'aujourd'hui jusqu'en 2031, urbaniser deux fois moins que nous l'avons fait entre 2011 et 2021. C'est un grand défi qui rebat les cartes sur notre manière d'habiter, sur notre manière de développer les activités économiques. L'ensemble des communes du Mellois ont livré leurs intentions avec comme priorité de promouvoir la démographie et de préserver le patrimoine naturel.

Habiter autrement, réutiliser les friches mais aussi reconquérir l'habitat vacant, trop nombreux à Melle. Cette dernière solution est privilégiée par l'ouverture sur l'ensemble de la commune de Melle du dispositif Denormandie, la capacité pour celles et ceux qui le souhaitent et le peuvent d'être aidés afin de rénover des logements à destination de la location (plus d'infos dans ce numéro). Chaque jour on entend la difficulté de trouver un logement à Melle, cela signifie que notre commune est dynamique et recherchée, on peut en être fier, mais c'est aussi une vraie difficulté qui éloigne de la commune celles et ceux qui travaillent à Melle ou veulent y être actifs.

Le recul démographique n'est pas une fatalité, nous sommes attractifs, donnons nous les moyens d'accueillir, avec une nouvelle vision, économe de l'espace, active en terme de mobilité et respectueuse de la nature et de l'agriculture.

Sylvain GRIFFAULT,
Maire de Melle



VIVRE À
MELLE

AUTOMNE 2023

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION N°123

VIVRE À MELLE #123

Directeur de publication :

Sylvain Griffault.

Ont participé à la rédaction :

Béatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Caroline Flament, Sylvie Gadat, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Sébastien Mathieu, Sara Nurse, Inès Rougeaux, Véronique Rouveure, Anne Texier, Géraldine Texier, Juliette Tranchant, et les élèves de CM2 de l'école Yvonne Mention Verdier (année 2022/2023).

Conception graphique et maquette :

Marie Cherrier Georget.

Crédits photographiques :

Didier Darrigrand, Ville de Melle.

Crédit illustrations : Freepik.

Dépôt légal : à parution

Impression : PrimAtlantic,

Imprimerie Bouchet

79400 Saint-Maixent-l'École

Distribution : Ville de Melle

Contact : Service Développement

local et Éducation populaire

Mairie de Melle - Tél. 05 49 27 24 56

Courriel : Inès Rougeaux

i.rougeaux@ville-melle.fr



Ce journal est imprimé sur papier offset, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

NOUVELLE GOUVERNANCE DE NOUVEAUX ESPACES POUR VOUS IMPLIQUER DANS L'ACTION MUNICIPALE



Comme annoncé dans le précédent Vivre à Melle, les élus de la majorité municipale « Cinq Comm'une » ont décidé d'élargir la place donnée aux habitants et acteurs de la commune dans la mise en œuvre de l'action municipale. Dès cet automne, la plupart des commissions municipales seront progressivement remplacées par des groupes de travail thématiques.

Ce choix d'ouverture est issu de l'analyse de nos pratiques et de nos ambitions en terme de démocratie participative menée à l'automne dernier avec la coopérative Fréquence Commune*.



1. DES INSTANCES DÉJÀ AU TRAVAIL

- ✘ **Commission Communication** : préparation des contenus éditoriaux ;
 - ✘ **Commission Finances** : suivi du budget ;
 - ✘ **Groupe Technique** : planification des travaux.
- Ces trois instances composées d'élus et de techniciens se réunissent plusieurs fois par an.

- ✘ **Eco-Quartier Culturel et créatif de Ménoc**
Après l'étude de préfiguration menée en 2022/2023, expérimentation et déploiement de projets collectifs.

Élus pilotes : Sylvain Griffault et Sarah Klingler

- ✘ **COPIl autour du Centre de Santé**
Les arbitrages définissant les attendus du projet ont été rendus. Le projet entre en phase technique.

Élu pilote : Christophe Labrousse

- ✘ **COPIl autour de l'Expérimentation Territoire Zéro Chômeurs de Longue durée**
La candidature est déposée, nous attendons la réponse qui sera donnée pour passer en phase opérationnelle.

Élu pilote : Sylvain Puteaux

- ✘ **Urbanisme Stratégique et Opérationnel** : PLUiH, Plan de référence, Stratégie Foncière Agricole, Opération de revitalisation du territoire.
Groupe composé d'ores et déjà d'un nombre important d'élus, partenaires et habitants engagés en amont sur les dispositifs. Il sera fait appel à des participations et consultations diverses selon les phases d'action.

Élu pilote : Sylvain Griffault

- ✘ **Skate Park municipal**
Le repenser au regard de nouvelles pratiques : groupe associant des pratiquants, jeunes et adultes.

Élu pilote : Johnny Bertrand

- ✘ **Camping municipal**
Envisager un nouveau mode de gestion et de nouvelles pratiques en adéquation avec les ambitions de la ville en matière de tourisme.

Élu pilote : Cathy Suire



LEXIQUE

Commission : Commission composée uniquement d'élus.

Comité consultatif : Commission ouverte aux citoyens.

COPIl : Comité de Pilotage associant élus, agents et partenaires.

Groupe de travail : Composition libre et pilotage par un élu.

* Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) au service des élus et des habitants qui réinventent la démocratie locale.

2. DES INSTANCES À RENFORCER

✓ Penser et mettre en œuvre « Tous s'en mêlent »

Sans doute le groupe de travail le plus emblématique, depuis 2021.

Élue pilote : Béatrice Courtin

✓ Le comité consultatif Vie Citoyenne

La commune de Melle s'inscrit dans les communes participatives. Ce comité a pour mission de développer la participation des habitants. Il accompagne les acteurs dans les assemblées citoyennes, organise des rencontres avec les habitants, pilote l'événement fédérateur « Tous s'en mêlent » de façon collective et reste en appui de l'observatoire de l'action municipale.

Élue pilote : Béatrice Courtin

3. DE NOUVELLES INSTANCES POUR VOUS IMPLIQUER

✓ Organiser un temps fort autour de la Journée de lutte pour les droits des femmes

Programmer les conférences, rencontres, collecte de paroles, expositions. En cours pour 2024.

Élue pilote : Sarah Klingler

✓ Accompagner des projets de jeunes

Créer un cadre général pour accompagner et aider financièrement les initiatives portées par des jeunes. Expérimenter et évaluer le dispositif.

Élue pilote : Mélanie Bernard-Rivière

✓ Accueil inconditionnel des migrants non Européens

Porter à l'échelle de la commune un projet politique d'accueil inconditionnel des migrants (Melle ville accueillante).

Élue pilote : Anne Girault

✓ Construire une politique en matière d'arts plastiques

Définir une politique pluriannuelle de soutien à la création, à la diffusion et à la médiation de l'art contemporain, la mettre en œuvre. Identifier et suivre les projets d'investissement qui s'y rattachent.

Élue pilote : Sarah Klingler

✓ Faire revivre la ferme de la Genellerie

Favoriser l'installation de porteurs de projets agricoles pour recentrer une production alimentaire de qualité, respectueuse des contraintes environnementales du site, et commercialisée localement et équitablement.

Élue pilote : Floriane Gicquiaud

✓ Inventaire et protection des chemins ruraux

Mettre en place une politique de protection et de pérennisation des chemins, des éléments du paysage et du maillage bocager.

Élue pilote : Floriane Gicquiaud

✓ Les mobilités

Réduire l'emprise de la voiture individuelle et faciliter les mobilités douces par :

- la mise en œuvre du schéma de déplacement
- le développement d'une navette municipale
- l'encouragement à la location/vente de vélos électriques et à l'auto-partage

Élu pilote : Pierre Ouvrard

✓ Les programmations culturelles

Élaborer et coordonner les programmations culturelles sur la commune : accueil en résidence, spectacles, associations programmatrices, conférences scientifiques...

Élue pilote : Sarah Klingler

✓ Productions citoyennes d'énergie et auto-consommation collective

Identifier les modalités et projets collectifs pouvant permettre de développer l'autonomie énergétique de notre territoire.

Élu pilote : Pascal Brunet

✓ Relations nationales et internationales

Maintenir et consolider les relations existantes avec Melle Belgique et Melle Allemagne. Mettre en œuvre le Chantier international. Développer les relations avec les nouveaux Melle, Mellé, Melles...

Élue Pilote : Liliane Coutineau



Pour vous impliquer dans l'action municipale, il vous suffit de compléter le bulletin joint à ce numéro.

PLUS D'INFOS : retrouvez la liste des groupes de travail et la feuille de route de chacune de ces instances sur le site de la mairie : ville-melle.fr

LES COULISSES DE LA MAIRIE DÉVOILÉES PAR LES ÉLÈVES DE CM²

Les CM2 de l'école Yvonne Mention Verdier sont partis à la découverte de la mairie de Melle. Ils vous expliquent son fonctionnement, ainsi que celui du conseil municipal et vous racontent leur rencontre avec le maire et quelques employés. Le rideau s'ouvre...
Texte retranscrit dans le bulletin municipal tel que réalisé par les élèves.

VISITE DES LOCAUX

Notre classe de CM2 a été accueillie par Caroline Flament qui est cheffe du service relations aux habitants. Nous sommes allés voir **la salle d'honneur**, c'est là qu'il y a des cérémonies.

Nous avons aussi vu **la salle biométrique** qui sert à faire les papiers d'identité, grâce à la station biométrique. Ils sont contrôlés à Agen, puis fabriqués par l'imprimerie nationale et stockés dans un coffre-fort jusqu'à ce que la personne vienne les chercher.

Nous avons aperçu **le bureau du maire** et nous sommes partis au **bureau d'accueil**. Nous avons croisé Carole qui est «ASVP» agent de sécurité de la voie publique.

Nous avons rencontré l'une des secrétaires qui se charge d'accueillir les personnes, de prendre les rendez-vous, de répondre aux appels téléphoniques, et elle rédige les arrêtés municipaux. Ensuite nous avons vu **les registres** dans lesquels on consigne les naissances, les mariages ainsi que les morts à Melle. En France, il y a un recensement tous les 5 ans. On compte le nombre d'habitants dans chaque commune.



RENCONTRE AVEC LE MAIRE

En tête dès le premier tour avec plus de 60 % des voix, **Sylvain Griffault** est depuis le 27 mai 2020 le nouveau maire de la commune de Melle. Pour pouvoir se présenter aux élections municipales il faut être électeur dans la commune.

Il a été élu maire pour 6 ans et il est aussi vice-président de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Lors des élections, on élit **le conseil municipal** pour 6 ans. Ce conseil composé de 33 conseillers municipaux élit **le maire, et les adjoints** qui sont au nombre de 12 à Melle. Ceux-ci l'aident et l'orientent plus facilement pour prendre des décisions. Ils se réunissent toutes les semaines (les mardis) pour le bureau municipal, et tous les mois (les mercredis) pour le conseil municipal.

Le conseil municipal composé de 33 conseillers est commandé par le maire, lui et ses conseillers peuvent discuter les sujets qu'ils vont aborder pendant le conseil municipal mais le maire peut aussi décider seul, car il a deux pouvoirs : celui de la police qui lui a été délégué par le préfet (il est officier de police judiciaire), et celui de diriger le conseil municipal.

Si le maire n'est pas là, en cas de besoin, il se fait remplacer par la première adjointe : Sarah Klingler.





RENCONTRE AVEC LE MAIRE (SUITE)

Son écharpe a aussi un rôle important. Quand le maire la porte c'est qu'il est là en tant que maire. Il nous a expliqué comment elle se porte. Le pompon du maire est doré et le bleu se porte contre le cou et sur l'épaule droite.

Notre maire nous apprend qu'il ne voulait pas forcément devenir maire, mais qu'il voulait juste **changer les choses**. Avant d'être maire, il a aussi été conseiller municipal aux côtés de l'ancien maire. Le maire nous apprend aussi qu'être maire n'est pas un métier mais **une fonction**, il a choisi quand même de se consacrer entièrement à sa fonction de maire.

Le conseil municipal de la ville de Melle a décidé de **commémorer 4 dates importantes** : le 19 mars : fin de la guerre d'Algérie ; le 8 mai : fin de la seconde guerre mondiale ; le 11 novembre : fin de la première guerre mondiale ; le dernier dimanche d'avril : célébration à la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination. Une 5e date est celle qui commémore la bataille de Melle le 13 août 1944, au moment de la libération. Elle n'est pas célébrée tous les ans.



RENCONTRE AVEC LES EMPLOYÉS

Ensuite, nous avons rencontré quelques employés qui nous ont expliqué leur travail. L'une d'entre elle nous a dit qu'elle avait le meilleur travail : surfer sur les réseaux sociaux !!

Les services municipaux sont divisés en plusieurs services :

Le service relations aux habitants qui répond aux questions des habitants et qui les aide au quotidien. **Le service développement local et éducation populaire** qui s'occupe de gérer les salles municipales et notamment les salles de sport, de les réserver et de gérer le planning d'utilisation. Ce service fait aussi le point sur les nouveaux besoins. **Le service aménagement et environnement**. Dans ce service on s'occupe des nouvelles constructions dans la ville, on vérifie qu'elles sont conformes, c'est un peu la « police de l'urbanisme ». C'est aussi dans ce service qu'on cherche les financements pour les travaux. Il y a aussi une partie environnement qui consiste à permettre de favoriser et d'améliorer la biodiversité dans notre ville. **Le service ressource et moyens** qui s'occupe de payer les factures de la mairie, mais aussi les employés. **Les services techniques et espaces verts** que nous avons visités au cours d'une autre journée.





À LA DÉCOUVERTE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Lors de la visite du CTM (Centre Technique Municipal) nous avons été accueillis par Véronique Rouveure, la cheffe du SEV (Service Espaces Verts). Le CTM regroupe les services techniques et les services espaces verts.

Tout d'abord elle nous a expliqué que les bâtiments étaient éco-conçus avec des panneaux solaires et un système de récupération de l'eau de pluie qui sert pour arroser les espaces verts. Quand les employés arrivent ils commencent par aller s'habiller avec la tenue et les chaussures de sécurité que la mairie leur fournit puis ils font une réunion pour se répartir les tâches en buvant leur café. Les horaires sont différents en fonction des saisons et aussi en fonction des températures et de la canicule ! Dans le SEV, il y a 15 personnes dont 2 femmes, dans le service technique il y a 19 personnes dont 1 femme il y a aussi 4 chefs dont 1 femme et une secrétaire. Il y a plusieurs métiers au sein du CTM : **jardinier, électricien, plombier, mécanicien, menuisier, maçon, ferronnier, et peintre**. Les agents interviennent sur toute la grande commune et le but de leur travail c'est que Melle soit une ville agréable, sécurisée et propre.

Nous avons vu les différents **hangars** pour ranger les véhicules et les voitures. Il y a 20 véhicules, mais aussi des tondeuses, des tracteurs, plein de petit matériel et des machines. Il y a une **salle remplie de panneaux de signalisation**, la salle préférée des **CM2**. Nous avons vu un agent qui s'occupe de l'entretien des véhicules, le mécano. Au CTM, ils ont leur propre pompe à essence. Au moment de la visite, la mission du menuisier est de construire des cabanes pour les chats errants.

Ces visites nous ont permis de découvrir les agents communaux ainsi que les différents métiers qu'ils exercent au sein de notre commune et de nous rendre compte de tout le travail accompli par ces personnes. ■



LES CM² ONT DÉJÀ RECUEILLI BEAUCOUP D'INFOS SUR LA STRUCTURE DE LA VILLE ! ON COMPLÈTE ?

La mairie a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population. Ses attributions sont multiples : état-civil, urbanisme et logement, équipements, activités sportives et culturelles, aide sociale, police...

Les services municipaux sont chargés de la mise en œuvre de ces missions ainsi que des décisions prises par le Conseil municipal ou le Maire.

La Directrice générale des services fait le lien entre le Maire, qui est l'employeur, et les services municipaux. Elle assure la coordination générale des services ainsi que la mise en œuvre de décisions politiques. Par son expertise administrative, financière et juridique, elle participe à la définition et la réalisation des objectifs des élus : elle s'assure de la légalité et de la faisabilité financière des décisions des élus ainsi que de l'adéquation des moyens humains pour leur mise en œuvre, dans un bon niveau de confort matériel et moral des services.

Les agents municipaux sont soumis à trois grands principes qui fondent le service public : la continuité du service public (indépendamment des résultats des élections), l'égalité de traitement des citoyens et l'adaptabilité du service public (qui est

en constante mutation).

Ils sont porteurs de valeurs fortes : l'engagement, l'intégrité, la loyauté, le respect.

À Melle, 70 agents œuvrent au quotidien ainsi que 4 agents au sein du Centre communal d'action sociale (à la date du 1^{er} septembre). Ils représentent 65,9 équivalent temps plein (ETP). La commune accueille aussi 4 apprentis.

Agent d'accueil et d'état civil, électricien, régleur des salles municipales, travailleur social, bibliothécaire, jardinier, agent instructeur du droit des sols, agent de sécurité des voies publiques, mécanicien, conseiller numérique, chargée de communication, agent comptable et ressources humaines, agent de propreté des bâtiments, secrétaire, maçon...

les métiers exercés sont nombreux dans une commune de 6 500 habitants comme Melle, très active sur les plans culturel et sportif, au riche patrimoine végétal et bâti. ■

LE CHANTIER INTERNATIONAL DES JEUNES

11 jeunes volontaires de Belgique, Espagne, Colombie, Turquie et France avec leurs 2 animateurs ont été accueillis en juillet à l'occasion du chantier international.

Venus pour découvrir Melle, petite ville française, ses habitants et leur mode de vie mais surtout pour parfaire leur français, ils ont participé à la rénovation du lavoir de La Torserie, et prêté main forte aux différentes manifestations telles "Tous S'en Mêlent" et le "Boulevard du Jazz" ayant lieu à Melle durant le mois de juillet. Le chantier s'est clôturé avec quelques actions à la ferme de la Genellerie.

À la fin du séjour, une soirée « d'au revoir » a eu lieu à la Torserie de Mazières-sur-Béronne en pré-



sence d'élus, de membres de la Maison des Bateleurs et d'habitants de la commune. A cette occasion ils ont pu faire déguster leurs mets locaux et danser des danses traditionnelles grâce aux musiciens du groupe Tedaal. ■

CŒUR DE VILLE

RECONQUÉRIR LES LOGEMENTS VACANTS DU CENTRE-BOURG

Le 8 février 2023, la commune de Melle a signé une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), avec l'Etat, la communauté de communes Mellois en Poitou et les 4 autres communes lauréates du programme « Petites villes de demain ». L'ORT vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement du tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

Le dispositif Denormandie est l'outil phare de l'ORT. Il s'agit d'une aide fiscale de réduction d'impôts de 12% à 21%, accordée aux particuliers achetant un logement vide à rénover pour le mettre en location par la suite. Il s'applique sur l'ensemble du périmètre de la commune nouvelle. Les conditions à remplir :

- › Les travaux à réaliser doivent représenter au moins 25% du coût total de l'opération (acquisition + travaux) et permettre un gain de performance énergétique significatif ;
- › La durée minimale de location est de 6 ans ;
- › Le plafond des dépenses prises en charge est de 300 000 € ;
- › Les loyers pratiqués seront plafonnés. ■

NB : dans le périmètre de la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), il existe déjà un dispositif de défiscalisation pour les propriétaires souhaitant mettre leur bien en location, il s'agit du dispositif Malraux, qui permet une réduction d'impôt de 22% pour la restauration complète d'un immeuble bâti pour un montant maximal de 400 000 €.

Plus d'infos sur les dispositifs DENORMANDIE ou MALRAUX, contactez : L'ADIL 79, Maison du Département, Mail Lucie Aubrac, 79000 NIORT



L'habitat à Melle (source : INSEE RP 2019)

377

C'est le nombre de logements vacants à Melle (soit 11% du parc total contre 7,8% en 2008).

57,8%

des occupants des résidences principales en sont propriétaires

1,98

Nombre moyen d'occupants par résidence principale, alors que la majorité des logements (73%) ont 4 pièces et plus !

4,5%

de logements potentiels indignes



FIN DE CHANTIERS !

LE REMPART [Entretien du patrimoine]

Une partie du rempart de Melle s'est effondrée en 2020 à côté de l'église Saint-Savinien. Compte tenu de l'importance historique et patrimoniale de l'ouvrage, sa reconstruction à présent achevée a été réalisée par l'entreprise Somebat entre novembre 2022 et juin 2023 avec la participation financière de l'État*. Seuls des matériaux traditionnels ont été employés pour rebâtir ce mur maçonné sur une largeur de 2,80 mètres (chaux hydraulique naturelle et pierres d'origine pour la maçonnerie visible), assurant une intégration réussie entre la partie reconstruite et les parties plus anciennes.

*Aide de 179 315 € dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et du dispositif France Relance.

LA MAM [Investissement dans les services et la petite enfance]

Les travaux d'extension de la Maison d'Assistantes Maternelles "Les Bouts-en-Train" à Saint-Martin-lès-Melle ont été réalisés au printemps. Ils se sont achevés après seulement trois mois de chantier pour le plus grand plaisir des usagers, petits et grands, qui profitent d'un espace de vie supplémentaire d'environ 25 m². La MAM est demeurée ouverte pendant toute la durée des travaux grâce à la bonne entente des usagers et intervenants. Les enfants quant à eux, ont apprécié être aux premières loges des travaux qui ont éveillé leur curiosité ! ■



PRÉSENTATION

LE PÔLE PATRIMOINE VÉGÉTAL

Le pôle patrimoine végétal de la ville de Melle est composé de 13 agents et 2 apprentis. Il est chargé de l'entretien des espaces verts de l'ensemble de la commune nouvelle.

Et la liste est longue : parcs et squares, vergers, églises et cimetières, terrains de sports et abords, Chemin de la Découverte, voirie (trottoirs, feuilles, talus et palisses sur les routes et chemins de randonnées), abords des équipements publics (mairie et mairies déléguées, locaux associatifs, salles communales, écoles, camping, parkings et places...), espaces naturels...

Le pôle est également responsable du fleurissement qui égaye la commune par ses couleurs et qui devient plus durable grâce, notamment, au choix de végétaux moins gourmands en eau et plus résistants, de vivaces et arbustes qui resteront en place de nombreuses années. Il a mis en place et entretient pour la troisième année consécutive des végétaux comestibles accessibles à tous.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le 7 juin dernier, la ville a reçu durant 2h30 la visite du jury du label Villes et Villages Fleuris, chargé, selon un barème, de juger de la reconduction ou non des 2 fleurs attribuées lors de leur visite précédente. Après un temps d'échange où le maire a présenté la ville et les grands projets en cours et à venir, les membres du jury ont été accompagnés sur un circuit de présentation d'un maximum d'espaces verts différents. Le résultat sera connu à l'automne.



JARDIN REMARQUABLE

Mis en place en 2004, le label « Jardin remarquable » distingue des jardins et des parcs présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés.

Ce label de qualité est attribué par le ministère de la Culture pour une durée de 5 ans renouvelable. Il donne lieu à des avantages divers et notamment à une signalisation routes et autoroutes, selon le même processus que les édifices protégés au titre des monuments historiques. La ville de Melle est labellisée depuis 2006. ■



LA VILLE RÉPOND À VOS QUESTIONS

"Comment est gérée la pelouse du terrain de foot de Saint-Martin ?"

Dans une démarche 100% écologique.

POURQUOI ? La présence du cours d'eau de l'Argentière qui longe le stade nécessite une réflexion particulière sur le système de fertilisation et de gestion.

COMMENT ? Avec des produits pour la nutrition du gazon et la vie du sol utilisés en agriculture biologique.

LE BUT ? Limiter les intrants et les lessivages dans les nappes phréatiques, ainsi que les écoulements dans la rivière.

QUELS TYPES DE PRODUITS ? Les engrais utilisés sont des engrais organiques d'origines végétales et animales utilisables en agriculture biologique. Les apports sont minimes car ils sont associés à des apports de bactéries qui solubilisent et dynamisent la vie du sol. Elles permettront également d'utiliser les éléments déjà présents dans le sol et donc limiter les apports.

Les bienfaits de ces bactéries sont garantis, car elles proviennent de ce sol déjà en place depuis plusieurs années. Avant application, elles ont en effet été prélevées puis multipliées en laboratoire pour être réintroduites en plus grand nombre.

UN PULVÉRISATEUR SUR LE TERRAIN ? Pas de panique, il est là pour que ces bactéries soient réintroduites sous forme liquide afin de garantir une meilleure absorption par le gazon et un épandage le plus homogène possible.

UNE NOUVEAUTÉ

LE TRÉSOR

quartier
ménoc

PATRIMOINE
ÉCOLOGIE
CRÉATION

Suite à un atelier "Flash" réalisé en février 2022 dans le cadre d'une démarche proposée aux collectivités par l'État, ce dernier a continué d'accompagner la ville de Melle en participant au financement d'une étude "Éco-Quartier-Créatif" visant à réinvestir le patrimoine.

L'ancien centre des impôts, propriété de la communauté de communes Mellois en Poitou, a été mis à sa disposition dans le cadre d'une expérimentation. La commune a souhaité, en concertation avec les acteurs présents lors des temps de réflexion de l'étude, l'ouvrir à un collectif d'artistes afin d'en faire un lieu de résidence.

Ainsi, depuis la fin du mois de juin, le bâtiment situé rue Croix Paillère abrite un collectif de créateurs, sous le nom de "Trésor". **Le lieu permet à une quinzaine de personnes de débiter ou de développer une activité autour de la création artistique ou artisanale.** Un lieu en phase test pendant une année et qui doit s'inscrire dans la dynamique du quartier Ménoc initié par la municipalité. Si le lieu n'est pas ouvert au public, il permet toutefois l'organisation d'ateliers de pratique artistique. Il est possible de le visiter et de rencontrer ses occupants sur rendez-vous. ■

Contact : letresormelle@gmail.com



Sarah Klingler,
première adjointe en
charge de la Culture et
de l'Éducation Populaire

La vitalité et le rayonnement de la commune de Melle reposent en partie sur la vitalité de ses activités culturelles. En matière d'arts plastiques, l'enjeu est de conforter un secteur et des dynamiques économiques au-delà de la Biennale internationale

d'art contemporain. A travers l'expérimentation menée au Trésor, un coup de pouce est donné à un collectif pendant un an, charge à lui de construire un modèle économique qui conforte la vingtaine d'artistes, créateurs, artisans impliqués. Une ruche dont la production nourrira les liens sociaux, nos imaginaires, nos rapports au monde, notre image, et nos artistes !



Andy Polak, L'atelier réparation de vélos et neufs, vente d'accessoires et pièces vélo, vente d'occasion

Le Trésor, pour moi, c'est avant tout une opportunité de local pour mon activité personnelle. Mais n'ayant jamais vraiment approché le collectif associatif, je suis enchanté d'intégrer ce bâtiment un collectif aussi riche ! Les possibilités d'intégrer entre les différentes pratiques paraissent infinies.



Luis Baya, mosaïste et créateur de bijoux en vaisselle ancienne

Un lieu d'ébullition créative et artistique.



Anaïs Anahata,
artiste
mosaïste et
vitrailliste

Le Trésor c'est pour moi l'opportunité de consolider mon projet de reconversion professionnelle vers les métiers d'art. La possibilité de légitimer mon activité artistique en faisant partie d'un collectif d'artistes fort. La chance d'intégrer un atelier spacieux et lumineux en plein centre ville. Le Trésor est un endroit magique et inspirant où j'ai plaisir à venir au quotidien. J'y côtoie mes camarades artistes et ensemble nous créons du lien. Le Trésor c'est la force de faire ensemble.



Daniella Saba,
scénariste et réalisatrice

Je me suis installée depuis peu à Baussais-Vitré et en tant que nouvelle arrivante dans le Pays Mellois, le Trésor, en plus d'être un lieu de rencontre, de partage, de coopération et d'entraide, représente pour moi un beau moyen de quitter l'isolement en tant qu'artiste.



Stéphane Blanco,
scénariste de BD

Le Trésor pour moi c'est la possibilité de ne plus être seul dans une activité d'écriture très solitaire. C'est aussi la possibilité d'écrire à deux des scénarios. Le Trésor pour moi, au-delà de notre bureau, c'est la possibilité de rencontrer d'autres créateurs, de s'ouvrir à d'autres formes de création, de partager nos expériences et nos compétences pour nous enrichir mutuellement.

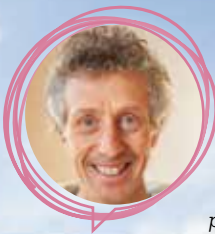
r d'Andy,
anciens
accessoires
e de vélos

ant tout
profession-
né le monde
ment avec
ractions
inies...



Salomé Ingrand,
upcycling sur
vêtements et créa-
tion de dessins

Le Trésor est pour moi un espace de coworking, version artistes/artisans, où nous pouvons avoir notre espace personnel comme des espaces collectifs où l'on peut travailler en groupe, faire des créations volumineuses, apprendre et partager. Le Trésor est un collectif en naissance qui grandit et apprend chaque jour grâce à l'implication du groupe, où chaque personne trouve sa place.



Jérôme Cloup, dessinateur

Pour moi, le trésor, c'est un nouveau départ. C'est la chance de pouvoir travailler un nouveau projet dans un environnement superbe, calme et en plein centre de Melle. C'est aussi l'opportunité de travailler au sein d'un collectif aux parcours multiples. Cette richesse ne peut être que synonyme de création pour nous tous. Sans être démagogique, un grand merci à la Mairie de Melle d'avoir permis la naissance de ce lieu.



Magalie Kergosien, céramiste

Le Trésor c'est d'abord une chance ! Un espace riche en échanges. Lumineux et calme, des atouts qui facilitent la création artistique.



Laurence Chesnel & Carole Augay Ralet, ateliers d'expression artistique

C'est une ruche vivante dans laquelle chacun, chacune s'active, échange, crée et fait de la chose artistique son miel.



Nadège Louari,
architecte d'intérieur

Pour moi le Trésor c'est l'opportunité de partager un atelier et collaborer avec des personnes qui ont une pratique cousine de la mienne et ainsi créer un espace de recherche et de travail nourrissant pour nos différentes activités. C'est également de nouvelles rencontres avec des créatifs d'autres horizons, une dynamique collective et inspirante pour tous !



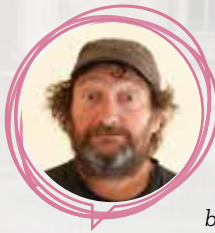
Pascal Laurent, marionnettiste, plasticien et scénographe

Au Trésor j'ai un atelier. Pour y échafauder, bricoler, dessiner, inventer et assembler des curiosités imaginaires. Des paysages, des navires, des révolutions, des histoires avec des marionnettes, des chimères. Des trésors !



Hipolythe Lamonerie, luthier

Pour moi, le Trésor est un espace polyphonique où chacun et chacune peut faire vibrer son art, le façonner, le partager. C'est une belle partition, tempo rubato, à écrire.



Didier Darrigrand, photographe

Le Trésor me permet d'être présent à Melle et donc de m'impliquer dans un travail d'animation autour de la photo numérique. C'est aussi la possibilité de travailler individuellement mais au sein d'un collectif et la possibilité d'interactions voire de projets communs. C'est aussi une façon de bénéficier et de contribuer au dynamisme culturel d'une ville qui croit en la création artistique. C'est enfin et peut-être surtout une belle aventure collective qui ne fait que commencer.



Blandine Vieillot,
scénographe

Entre bourdonnements et nectars créatifs, le Trésor est le lieu idéal pour implanter notre agence de scénographie « l'Atelier d'en face ». Une ruche à la portée de tous, à la croisée des Arts et des Métiers d'arts.



Le Trésor, c'est quoi pour toi ?

PRÉSENTATION

LE CCAS À VOTRE SERVICE !

Le Centre Communal d'Action Sociale est un lieu d'accueil, d'écoute, d'instruction et d'orientation. Il se situe à la mairie, rue du Tapis vert.



Quatre travailleuses sociales pour vous accueillir et trouver avec vous des solutions !

Besoin d'aide pour remplir un document administratif

Besoin d'une adresse pour recevoir mon courrier

Besoin d'un hébergement d'urgence

Besoin d'une adresse pour recevoir mon courrier

Questions sur l'aide au logement, la complémentaire santé, les ressources

Besoin d'aide pour trouver un logement adapté (vieillesse, handicap, famille...)

Besoin de remplir un dossier de demande d'aide sociale

Besoin d'une aide pour trouver et payer une aide ménagère

VENEZ NOUS VOIR À LA PERMANENCE :

Lundi : 14h - 17h
 Mercredi : 9h - 12h
 Jeudi : 14h - 17h
 Vendredi : 9h - 12h

Un problème de transport ?



CONTACTEZ
Géraldine L.

Des difficultés financières ? Vous souhaitez faire une demande de revenu de solidarité ?



PRENEZ RDV AVEC
Fanny ou Géraldine T.

Des questions sur le droit d'asile ? Vous connaissez un demandeur d'asile non hébergé ?



CONTACTEZ
Corinne



Au 05 49 27 24 53, du lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
ou par e-mail : ccas@ville-melle.fr

APPEL À BÉNÉVOLAT

Le CCAS recherche des bénévoles pour l'HUDA (le dispositif d'Hébergement Urgence pour Demandeurs d'Asile).
 Besoins : **Soutien à l'apprentissage du français, Transports de résidents vers l'extérieur (rdv, etc...)**
 Vous avez du temps, vous voulez vous engager, vous avez des idées... : **Contactez Corinne au 07 89 83 54 22**

À NOTER

SAMEDI 14 OCTOBRE UN GOÛTER POUR LES AÎNÉS

En 2022, le goûter proposé aux aînés a reçu un franc succès. La commune propose une nouvelle rencontre le samedi 14 octobre de 14h à 17h à la salle des fêtes de Saint-Léger-de-la-Martinière aux personnes de 75 ans et plus et à leurs conjoints. Une animation musicale permettra de passer un agréable moment en chantant ou en dansant.



Cet événement est gratuit.

Plus de renseignements : relationsauxhabitants@ville-melle.fr
ou 05 49 27 00 23

À NOTER



Reprises des rencontres habitants/élus

Le 14 septembre dernier a eu lieu la première rencontre élus/habitants de la rentrée. Venez rencontrer vos élus pour échanger, donner des idées sur la vie dans la commune, lors des prochaines rencontres :

MERCREDI 27 SEPTEMBRE À 18H :

Place la chaume, Mazières-sur-Béronne

VENDREDI 13 OCTOBRE À 18H : Paizay-le-Tort

RETOUR SUR

TOUS S'EN MÊLENT : MERCI À VOUS !

Des températures plus clémentes cette année, des habitants venus participer aux différents ateliers ou activités et une soirée très festive, cette troisième édition de "Tous s'en mêlent", notre 14 juillet qui s'inscrit dorénavant dans notre calendrier comme un repère incontournable, s'est déroulé dans les conditions idéales de fraternité et de joie.

Les cyclistes et les marcheurs, respectivement au départ de Saint-Martin-lès-Melle et de la Torserie à Mazières-sur-Béronne ont parcouru notre



campagne dans la matinée, puis les deux sites ont accueilli les artistes des apéros-concerts pour accompagner les convives venus partager le repas. Alors que quelques enfants participaient à l'olympiade organisée par notre stagiaire Clara pour les 13-18 ans à Saint-Martin, la Torserie s'animait par les différentes activités proposées sur place. À partir de 18h, la soirée s'est emballée à Saint-Martin avec les Sympa'tifs venues nous interpréter les chansons

du répertoire français tirées au sort dans le chapeau par les habitants. Chacun a pu se restaurer autour d'une proposition culinaire multiculturelle, avant de participer à la flahsmob traditionnelle géante. Le Grand Bal Pop a pris le relais musical avec un répertoire ouvert sur le monde qui a fait danser un public nombreux et enthousiaste. À la lueur des lampions « faits maison », le feu d'artifice a offert un spectacle sur le thème de l'eau qui a ébloui petits et grands. La soirée s'est terminée avec DJB dans une ambiance festive.



Merci à toutes et tous d'avoir participé à ce TSM#3 et à l'année prochaine ! ■

PRÉSENTATION

DES RÉSULTATS SPORTIFS SOUTENUS

Le samedi 2 septembre a eu lieu la cérémonie d'accompagnement des associations ayant obtenu des résultats sportifs au plan départemental, régional ou national.



La ville de Melle soutient l'ensemble des associations sportives, par le biais de subventions annuelles de fonctionnement, de mise à disposition d'équipements, de soutiens financiers à des projets plus exceptionnels présentés par les associations le cas échéant. En complément de la pratique de loisirs, certains clubs développent une pratique de compétition soutenue et encouragée depuis plusieurs années.

Ce soutien est remis sous forme de subvention exceptionnelle aux associations concernées à l'occasion du forum des associations sur la base des résultats obtenus. Ce rendez-vous est l'occasion de soutenir les clubs et de féliciter les 129 sportifs mé-

daillés cette année pour leur engagement.

Ont été distingués les clubs de :

- BMX St-Léger** : Podium régional
- Tennis de Table de Périgné** : Podium départemental
- Boxe des Champs** : Podium national
- Troupe de Roller** : Podium régional
- Cabri Mellois** : Titre national
- Club Sportif Mellois Natation** : Podium régional
- Cyclo La légère** : Titre départemental
- Judo Club Mellois** : Podium départemental
- Section Athlétique Melloise** : Podium national
- Tchoukball** : Titre régional

Félicitations à eux et merci d'avoir contribué au rayonnement de la ville de Melle. ■

RENCONTRE AVEC

CYRIL JONARD, UN JUDOKA HORS NORME



Le 5 avril dernier, le club de judo de Melle a accueilli **Cyril Jonard, judoka français, champion paralympique, dix fois champion du monde, double**

champion d'Europe, autant médaillé que Teddy Riner. Atteint du syndrome d'Usher, sourd et malvoyant, il participe aux épreuves internationales pour judokas aveugles et déficients visuels. Il participe également aux épreuves pour judokas

sourds et malentendants. Cette rencontre à Melle a été l'occasion pour les jeunes judokas du club de rencontrer un athlète de haut niveau qui leur a fait partager son expérience. Cyril Jonard dit avoir beaucoup de plaisir à être associé à l'enseignement du judo permettant ainsi de faire comprendre à tous la nécessaire acceptation des différences. Lors de son passage à Melle, la médaille de la ville lui a été remise par Johnny Bertrand, adjoint en charge du sport. Son prochain objectif sportif sera de remporter le titre aux Jeux Paralympiques le samedi 7 septembre 2024 à Paris. Il a été rapporté que certains judokas du club de Melle se sont aventurés à défier Cyril Jonard... mais nous vous laissons deviner le résultat... ■

MELLOIS EN POITOU

PLUi-H : [A]MÉNAGER LE TERRITOIRE



Depuis 2018, Mellois en Poitou s'est engagé dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H). Celui-ci couvrira le territoire des 62 communes.

Concrètement, le PLUi-H va répondre à des questions de la vie quotidienne : **Où, comment allons-nous construire ? Quelle architecture, quelle implantation, quelle forme faut-il respecter ? Comment préserver les paysages naturels et bâtis, notre cadre de vie ? Où implanter les commerces, les services et les activités économiques ? Quelle offre de logement proposer ?**

L'enjeu principal est de construire un projet qui réponde aux besoins des habitants actuels sans compromettre ceux des générations futures.

La première phase de l'élaboration du PLUi-H, celle du diagnostic, a permis de dresser un état des lieux complet et précis de notre territoire.

La deuxième phase, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), permettra de

définir collectivement les orientations générales d'un projet commun pour l'urbanisme mais aussi l'habitat, le développement économique, le cadre de vie, l'agriculture, la préservation de l'environnement... Ce projet sera par la suite traduit en règlement – graphique et écrit – sur lesquels reposeront toutes les autorisations d'urbanisme.



– graphique et écrit – sur lesquels reposeront toutes les autorisations d'urbanisme.

Durant toutes les phases de l'élaboration du PLUi-H, la concertation avec les habitants est ouverte. Vous pouvez envoyer un mail ou un courrier à la Communauté de communes (Direction de l'aménagement et de l'habitat), des registres papiers sont à votre dis-

position dans les mairies, un registre dématérialisé en ligne est accessible sur le site internet de Mellois en Poitou. Vous y retrouverez également toute l'actualité du PLUi-H et l'annonce des rencontres prévues avec les habitants. ■

LE CALENDRIER DES GRANDES ÉTAPES





Retrouvez tout l'agenda culturel de l'année en mairie ou en téléchargement sur ville-melle.fr



- 15 SEPT AU 21 OCT Expo : Femmes dans la Résistance en Deux-Sèvres**, Médiathèque
- 15 SEPT AU 21 OCT Expo Traqués – Cachés – Sauvés, être juifs en Poitou** – Médiathèque
- 22 SEPT Conférence La résistance dans le Mellois** – Médiathèque
- 22 SEPT AU 25 SEPT Expo autour de la résistance** – Salle Jacques Prévert
- 22 SEPT Inauguration de la stèle commémorative de la résistance en Mellois** – Place Aristide Briand
- 27 SEPT Rencontre élus-habitants** – Mazières-sur-Béronne
- 30 SEPT Mademoiselle** – Metullum
- 30 SEPT Fan zone** – Coupe du monde de rugby, Place Bujault
- 05 OCT Avant-première Une année difficile** – Metullum
- 07 OCT Cueillettes dans les vergers communaux** – rdv à 10h devant la médiathèque

- 11 OCT Festival Coréades Ombres et Lumières** – Metullum
- 12 OCT Soirées Scientifiques Changement climatique** – Metullum
- 13 OCT Soirée Jazz au Boul** – Café du Boulevard
- 13 OCT Rencontre élus-habitants** – Paizay-le-Tort
- 14 OCT Goûter des aînés** – Salle des fêtes de Saint-Léger-de-la-Martinière

14 OCT Rencontre Martin Winckler – 11h à la médiathèque
 Dans le cadre du Festival Terre(s) de lecture, organisé par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, la médiathèque reçoit le médecin militant, féministe, auteur de romans et essais évoquant souvent la situation du système médical français.



- 14 OCT Cueillettes dans les vergers communaux** – rdv à 10h devant la médiathèque
- 14 OCT Soirée électro Euphonik Bazar** – Café du Boulevard
- 15 OCT Journée transformation fruits** – 10h à 17h, préau et salle des associations Saint-Martin-lès-Melle
- 17 OCT Don du sang** – Salle Jacques Prévert, Melle
- 20-21-22 OCT Le Festival au Plancher** – Salle Jacques Prévert
- 21 OCT Waterplouf, Cirque en scène** – Metullum
- 28 OCT Michèle Bernard et Frédéric Bodin** – Café du boulevard
- 1 NOV AU 30 NOV Expo La Cimade** – Médiathèque
- 1 NOV AU 30 NOV Le mois du doc** – Metullum
- 6 NOV Altaïr Norvège** – Metullum
- 10 NOV Soirée Jazz au Boul** – Café du Boulevard
- 11 NOV Commémoration**
- 16 NOV Zaï Zaï Zaï Zaï, Mash Up Production** – Metullum
- 18 NOV Rovski** – Café du Boulevard
- 23 NOV Soirées Scientifiques l'eau dans l'espace rural** – Metullum
- 25 NOV Soirée RAP** – Café du Boulevard

- 1 DÉC Emmanuelle Troy** – Metullum
- 3 DÉC Marché de Noël** – Place des Halles
- 8 DÉC Soirée Jazz au Boul** – Café du Boulevard
- 9 DÉC Foire aux affiches** – Metullum
- 9 DÉC Suzanne** – Café du Boulevard
- 11 DÉC Altaïr Antarctique** – Metullum
- 14 DÉC Soirées Scientifiques Les sols** – Metullum
- 15 DÉC Goguette d'enfer** – Café du Boulevard
- 16 DÉC Marathon Le Seigneur des Anneaux** – Metullum
- 18 DÉC Don du sang** – Salle Jacques Prévert, Melle

LE COUP DE ❤️ LA MÉDIATHÈQUE

Vieux-Paris # 1 de Jean-Marc Plumauzille, Matériaux : carton, papier et plâtre, mise en couleur à l'acrylique.



Créé en 2011, ce modèle est le premier des "architectures parisiennes", série de modèles réduits réalisée de 2011 à 2016, par laquelle Jean-Marc Plumauzille rendait hommage à sa ville natale... A partir de 2016, échappées en relief plus imaginaires avec les Maisons Hautes et Cabanes sur pilotis, parallèlement à l'invention d'autres univers peints sur papier et toile, plus naïfs et colorés : les Maisons Heureuses... Une référence continue à la "maison" et à ses variantes bateaux et phares, comme des créations-refuges pour quelqu'un qui s'épanouit plus dans le mobile que dans le fixe. **Jean-Marc a vécu à Melle pendant une dizaine d'années, il continue son chemin vers de nouveaux horizons et laisse cette petite maison pour l'artothèque de la médiathèque. Elle peut être empruntée par tout adulte à jour de son abonnement. Renseignement : mediatheque@ville-melle.fr Tél. : 05 49 27 91 09**



7 OCT Marche Octobre Rose – Pont aux Roses de Melle, 14h
Sensibiliser au dépistage des cancers
 Octobre Rose vise à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. La commune de Melle s'associe à la cause en allant au-delà en sensibilisant au dépistage de tous les cancers et en soutenant les aidants qui méritent aussi une attention particulière. Dans ce cadre, la Marche Rose est proposée, en partenariat avec la Ligue contre le cancer. Possibilité de don auprès de la Ligue contre le cancer.

Plus de renseignements relationsauxhabitants@ville-melle.fr ou 05 49 27 00 23

Infos pratiques



DON DU SANG
 Mardi 17 octobre et
 Lundi 18 décembre : Melle,
 Salle Jacques Prévert,
 Collecte sur RDV

au 0 800 744 100
 ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



**LES MAIRIES
 SONT OUVERTES AUX
 HORAIRES SUIVANTS**

LUNDI Saint-Léger 9h-12h
 Mazières 14h-17h
 Melle 14h-17h
MARDI Melle 9h-12h
 Saint-Martin 10h-12h

MERCREDI Melle 9h-12h
 Melle 13h30-17h
 Paizay-le-Tort.. 14h-17h

JEUDI Saint-Léger 9h-12h
 Melle 14h-17h

VENDREDI Melle 9h-12h
 Melle 14h-17h
 Saint-Martin.. 15h-17h

SAMEDI Melle 9h30-12h

À NOTER

Toutes les mairies déléguées sont ré-ouvertes !

MAJORITÉ MUNICIPALE CINQ COMM'UNE

Cet été a encore prouvé que l'action culturelle était une composante à part entière de notre économie et de la vitalité de notre commune. Les associations et la commune ont chacune développé leurs programmations, proposant aux Mellois et touristes une offre variée et riche, pour l'essentiel gratuite et accessible à tous. L'équipe municipale a ainsi à cœur de veiller à ce que tous les âges, tous les habitants, trouvent un moment à son goût et elle complète l'action associative par les apéro-concerts dans les communes déléguées qui n'accueillent pas le Tous s'en mêlent, les concerts au marché, les balades nature, des concerts musique classique avec ArtenetrA. Cette coopération se cristallise en fin d'été dans la Nuit de Saint-Hilaire.

Ce bel élan se prolonge tout au long de l'année, avec des programmations tout aussi diversifiées et d'un coût pour le public souvent modique. Notre politique de soutien aux associations culturelles, mais aussi sportives et de loisirs, poursuit ce but : rendre la culture, le sport, les loisirs, accessibles au plus grand nombre, par les tarifs adaptés, par l'investissement de lieux variés et notamment de l'espace public, par la coopération entre associations et acteurs de la commune.

Ensemble, nous faisons ainsi de la culture une richesse économique pour Melle et une occasion de s'enrichir pour tous les Mellois.

Johnny Bertrand, Line Billaud, David Braud, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Beatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Bertrand Devineau, Elsa Diaz, Josette Foisseau, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Logette, Christian Lusseau, Fabienne Manguy, Pierre Ouvrard, François Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Bernard-Rivière, Françoise Servant, Jeff Simioni, Cathy Suire, Jérôme Texier.

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition.

Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.

ENSEMBLE MELLE SE RENOUVELLE

Quand la municipalité se préoccupera t'elle des réels problèmes de tous les Mellois et pas seulement de quelques uns ? Les habitants ressentent une injustice de traitement, notamment pour le prêt de matériel, accepté pour certains et pas pour d'autres

Nous, opposition municipale de gauche nous dénonçons ces agissements.

Un exemple, même si le projet MELLE sans voiture est louable, la voiture reste indispensable pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, en effet le stationnement à proximité des services est primordiale.

L'accessibilité ne doit pas faire partie des priorités de la municipalité, aucune intervention auprès de la Communauté de Communes pour les containers inaccessibles.

L'entretien des espaces verts n'est pas négligé dans le centre bourg, par contre les petites rues piétonnes (aux environs du collège), certains chemins aussi, les cimetières sont laissés à l'abandon,

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Céline Fachin, Jean-Christophe Pénigaud

S'UNIR POUR RÉUSSIR

Mme, Mrs les maires délégués, voici 3 années pleines après COVID que vous êtes en responsabilité dans votre mandat de maire délégué "qu'avez vous fait ?"

Je ne vois rien de tangible hélas, excepté sur la commune de MELLE où plus de 80% des investissements se font !!! Faut-il remettre en cause votre mandat ? Qui à priori ne sert à rien

Faut il que chaque commune reprenne sa "Liberté" pour qu'à nouveau il s'y fasse des investissements ? Je me fais là le porte parole de beaucoup de citoyens.

Il va falloir collectivement réfléchir à l'avenir, le fait d'être en statuts quo engendre un retard inestimable pour notre futur !!!

Nous allons actuellement droit dans le mur !!!

Pour moi, pour l'instant votre politique est totalement ABSCONS

Claude Lacotte, Véronique Eliard

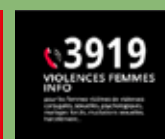
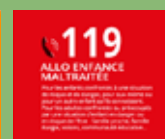


**MARCHÉ
LE VENDREDI**
de 8h à 13 h

**PETIT MARCHÉ
LE MARDI**
de 8h à 12 h



**LES NUMÉROS À CONNAÎTRE
POUR EN SAVOIR PLUS**
gouvernement.fr/risques



UNE HISTOIRE AUX MELLOIS PAR DES MELLOIS

QUAND L'HISTOIRE NOUS EST CONTÉE...

Saint-Léger-de-la-Martinière racontée par **Christophe Labrousse** – Sources Médiathèque.

« **Un notaire, un bourgeois, deux sergents royaux, un greffier, deux cabaretiers, trois meuniers, vingt-cinq laboureurs, seize artisans, quarante-trois journaliers et quarante-deux domestiques. En 1805, on y compte quatre moulins à eau, un à vent, une carrière de pierre et une tuilerie...** »



"D'azur à deux coquilles d'or, percées de deux trous aux oreilles et rangées en bande." Mosaïque du Rond-point des trois auberges - Saint-Léger-de-la-Martinière (1991)

En décembre 1700, se rendant en Espagne pour son mariage, le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, futur Philippe V d'Espagne, accompagné de ses frères, les ducs de Berry et de Bourgogne, passa à Saint Léger "**où il n'y a que huit à dix maisons.**" (lu dans la chronique de Duché de Vancy).

Sur la route de Poitiers à Saintes, la localité de Saint-Léger-lès-Melle semble avoir été de longue date le théâtre

d'une activité humaine intense depuis le néolithique, accentuée dès l'époque gauloise par la présence de chercheurs de plomb argentifère pour alimenter l'atelier monétaire de Melle.

Citée dès 1333, elle voit passer des cohortes de pèlerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle, accueillis à l'Aumônerie Sainte Catherine et Saint Jacques, ancienne maison des Templiers où ils trouvent le gîte, le couvert, souvent aussi des soins. Plusieurs auberges et hostelleries fleurissent bientôt dans le bourg : « L'Écu de France », « Les Trois pigeons », « l'Auberge de Saint-Martin »...

Le passage des pieux pèlerins a laissé des traces : un écusson portant deux coquilles percées sur le manteau d'une cheminée de l'ancienne auberge de « L'Écu de France » et, provenant d'une

maison proche de l'ancienne aumônerie Saint-Jacques et Sainte-Catherine, une curieuse paire de chenets décorés de coquilles...

Dans la campagne proche, l'eau de quelques fontaines, fossés et ruisseaux se réunissent pour former une partie du cours de la Béronne. L'Aubonnière, la Guillotière, la Fragnée, l'Erpinière, le Tublier sont des fiefs composant un petit territoire peuplé mais dépourvu de « clocher », autrement dit d'église. Enclavé entre les paroisses des environs, et communément appelé « l'Enclave », il fut bientôt associé au village de la Martinière, le plus important et le plus proche. L'Enclave de la Martinière était née.

À quelques lieues plus loin, en 1803, un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Maixent est en travaux. Les maçons y découvrent des ossements humains et une plaque de plomb sur laquelle est gravée une mention en latin ainsi traduite : « Bienheureux Thibaud, confesseur de foi ». Une autre inscription « Ce petit tombeau contient le corps de saint Thibaud » fut également découverte. Il n'en fallait pas moins pour que la providentielle sépulture d'un saint homme donne naissance au hameau de **Saint-Thibault**.

Le 1^{er} janvier 1973, les communes de Saint-Léger-lès-Melle et L'Enclave-de-la-Martinière fusionnent sous le nom de Saint-Léger-de-la-Martinière. La commune décide, en 1991, de se doter d'armoiries et choisit celles qui figurent sur le manteau de cheminée de l'ancienne auberge "l'Ecu de France", actuelle mairie et qui se blasonnent ainsi : "**d'azur à 2 coquilles Saint Jacques percées de 2 trous et en diagonale, posées en bande d'or**". (Cité dans l'Armorial des villes et villages de France. INSEE n° 79264).

Vous avez une histoire à raconter ? Un témoignage ? Un lieu ou une personnalité à présenter ?

Partagez-la avec tous : Mairie de Melle, Service Développement local et Éducation Populaire
Vivre à Melle - Quartier Mairie 79500 Melle - i.rougeaux@ville-melle.fr